



école romande
de santé publique



10 ans

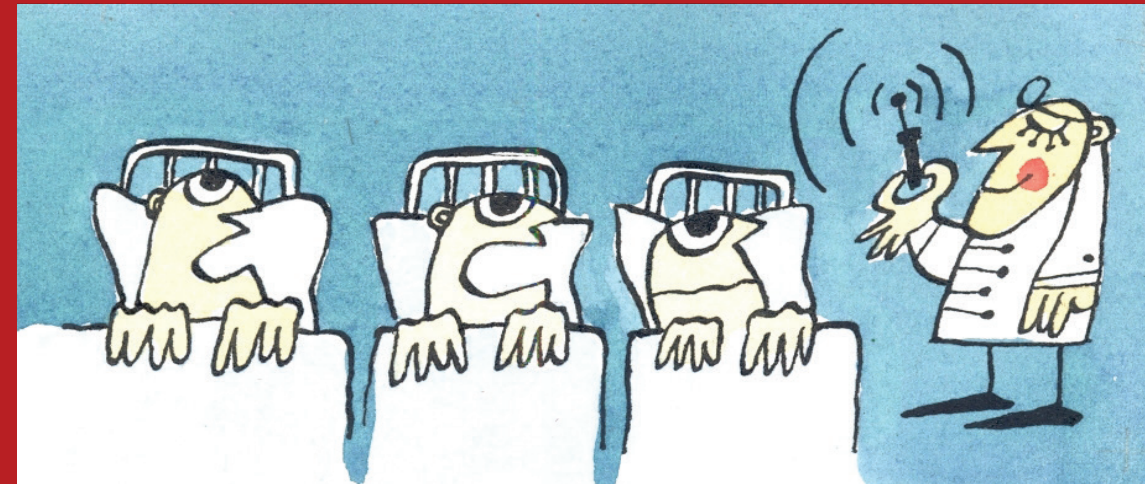


Institut de droit de la santé

La collecte de données de santé tend à se banaliser. Un simple smartphone peut se transformer en laboratoire de poche fournissant de nombreuses données sur son utilisateur (rythme cardiaque, pression artérielle, nombre de pas parcourus en une journée, qualité de son sommeil, etc.). De même, des tests génétiques autrefois coûteux et limités à des centres universitaires sont aujourd'hui devenus facilement accessibles à moindres frais. Les progrès technologiques laissent miroiter des bénéfices directs pour le consommateur, patient en puissance ou malade qui s'ignore. Ces nouvelles technologies préfigurent la médecine personnalisée de demain, surtout lorsqu'elles sont combinées avec le dossier patient informatisé qui permet un suivi plus complet et systématique de notre santé.

Au delà de la fascination qu'elles soulèvent et de certains avantages pour la prévention et la prise en charge des pathologies, ces nouvelles technologies répondent-elles à un véritable besoin des patients et de la santé publique ou présentent-elles surtout un intérêt commercial ? Indépendamment des bénéfices potentiels pour la santé des personnes concernées, quels risques sont en jeu en termes de protection des données et de discrimination ? Comment faut-il percevoir le fait que ces données sont souvent gérées par des entreprises ayant leur siège dans des pays qui ne connaissent pas un niveau équivalent de protection de la personne ? Toutes ces questions seront approfondies par des spécialistes lors de cette journée. Il s'agira d'une part de faire un état des lieux des avancées scientifiques et technologiques et, d'autre part, d'analyser leur impact sur la pratique médicale et hospitalière et sur le système de soins. La question centrale sera de déterminer si le cadre juridique actuel est apte à faire face aux défis que présentent ces avancées techniques.

22^e Journée de droit de la santé



Nouvelles technologies et santé publique

Jeu. 3 septembre 2015

Aula des Jeunes-Rives
Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel



FACULTÉ DE DROIT

Institut de droit de la santé
Secrétariat
Université de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 26
2000 Neuchâtel

www.unine.ch/ids

swissuniversities

Nouvelles technologies et santé publique

08 h 30 Accueil des participants

Présidence Olivier Guillod, Professeur, Université de Neuchâtel

09 h 00 Ouverture de la journée

Simona Pekarek Doehler, Vice-rectrice, Université de Neuchâtel

09 h 10 Les 10 ans de la Swiss School of Public Health (SSPH)

Nino Künzli, Directeur de la SSPH+

09 h 20 Les nouveautés de l'année écoulée en droit de la santé

Dominique Sprumont, Professeur, Université de Neuchâtel

10 h 00 Pause

10 h 25 Nouvelles technologies de l'information : protection de la sphère privée et big data

Sébastien Fanti, Avocat, Sion

11 h 00 Tests génétiques : entre commercialisation et santé publique

Emmanuelle Rial-Sebbag, Chercheur INSERM, Toulouse

11 h 35 Nouveaux moyens diagnostics et dossier patient informatisé : quels impacts sur la pratique médicale et hospitalière ?

Bertrand Kiefer, Rédacteur en chef, Revue médicale suisse

12 h 10 Repas

Développement des nouvelles technologies

Présidence Anne-Sylvie Dupont, Avocate, Lausanne, chargée d'enseignement, Université de Neuchâtel

13 h 45 Les tests génétiques : un progrès pour les personnes handicapées ?

Adriano Previtali, Professeur, Université de Fribourg, Président de Pro Infirmis Suisse

14 h 10 Quels choix pour les patients-assurés ?

Jean-François Steiert, Vice-président de la Fédération suisse des patients, Conseiller national, membre de la Commission de la santé et sécurité sociale

14 h 35 Se mesurer ou s'écouter ? Gardons la main face au diktat de la performance

Joy Demeulemeester, Responsable politique de la santé, Fédération romande des consommateurs

15 h 00 Quels rôles futurs du dossier patient informatisé ?

Christian Lovis, Médecin-chef de service, sciences de l'information médicale (SIMED), HUG, Genève

15 h 25 Table ronde avec la participation de tous les intervenants

16 h 10 Conclusions

Finance d'inscription

(comprend repas, pauses et actes)

Stagiaires

Etudiants (sans repas)

CHF 300.-

CHF 100.-

CHF 50.-

Délai d'inscription

15 août 2015

Lieu

Aula des Jeunes-Rives, Espace Agassiz 1, 2000 Neuchâtel

Renseignements

Institut de droit de la santé

Avenue du Premier-Mars 26, 2000 Neuchâtel

Tel. : 032 718 12 80

E-mail : messagerie.ids@unine.ch

<http://www.unine.ch/ids>

Carte d'inscription

A remplir en caractères d'imprimerie et à renvoyer au secrétariat de l'Institut de droit de la santé, par E-mail, poste ou sur www.publications-droit.ch

Je prendrai part à la 22^e Journée de droit de la santé du 3 septembre 2015 et m'engage à verser la finance d'inscription au moyen du bulletin qui me sera adressé

Etudiant/e (prière de joindre une copie de la carte)

Stagiaire

Je prendrai part au repas : OUI NON

Nom, Prénom : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal et localité : _____

Tél. professionnel : _____

Fax : _____

E-mail : _____

Signature : _____